



Acquisition et Détention Armes catégorie B



Conditions d'obtention Détention Armes cat B

voir Chapitre 5 du règlement intérieur



- 1 – Licence en cours de validité
- 2 – Obtention du QCM
- 3 – Obtention Cible Jaune
- 4 – Possession Avis Préalable
- 5 – Compte SIA Créé



Obtention Carnet d'assiduité au tir

voir Articles 5.4 et 5.5 du règlement intérieur

Carnet disponible au stand

- 1 – Avoir passé le QCM avec succès
- 2 – Avoir la Cible Blanche
- 3 – Avoir effectué 3 tirs d'initiation au 25 M
- 4 – Fournir photo identité
- 5 – Compte SIA Créé

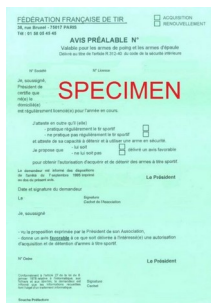


Obtention Avis préalable

voir Articles 5.1 et 5.2 du règlement intérieur

Si première demande : carnet avec 3 tampons espacés de 2 mois et 1 jour

- 1 – demande à effectuer sur votre compte EDEN
- 2 – fournir copie du carnet d'assiduité au responsable STS
- 3 – Avoir la Cible Jaune



Demande de détention

Elle se fait en ligne sur votre compte SIA qui devra déjà être à jour des pièces suivantes :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- certificat médical à jour
- Licence en cours de validité

Au moment de la demande, télécharger :

- 1 – un extrait de naissance intégral avec mentions, de moins de 3 mois
- 2 – l'avis favorable de la FFTir



le STS décline toute responsabilité concernant la façon dont les membres auront renseigné leurs comptes SIA et EDEN